
CLAUDIA RUIZ :

Bonjour à tous, bonsoir et bienvenue à l'appel LACRALO mensuel en ce lundi 28 février à 22 h UTC.

Sur le canal espagnol, nous avons Augusto Ho, Adrian Carballo, Amanda, Alfredo Lopez, [inaudible], Antonio Medina, Carlos Aguirre, Hanna Frank, Lilian De Luque et Patricio Poblete. Sur le canal anglais, nous avons Claire Craig.

Pour le personnel, nous avons Silvia Vivanco, Kim Davies et [inaudible]. Nos interprètes aujourd'hui sont Paula et David sur le canal espagnol, Esperanza et Bettina sur le canal portugais et Isabelle et Jacques sur le canal français.

Avant de commencer, je souhaite vous rappeler de bien donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et également pour les interprètes de manière à ce qu'ils puissent vous identifier dans les différentes langues.

Dons sans plus attendre, je passe la parole à Augusto.

AUGUSTO HO :

Merci.

Bonjour, bonsoir à tous. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons une présentation très intéressante avec un excellent intervenant. Et notre ordre du jour n'est pas trop long. Tout d'abord, bienvenue à tous et merci d'être présent. Je vais passer la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

parole à notre secrétaire Claire Craig de manière à ce qu'elle puisse introduire l'emploi du temps pour aujourd'hui. Claire ?

CLAIRE CRAIG :

Bonjour à tous, bonsoir suivant où vous êtes. Je m'appelle Claire Craig. Voilà l'emploi du temps pour aujourd'hui.

Augusto vient de nous souhaiter la bienvenue ; c'était le premier point. Ensuite, il y aura une présentation par Kim Davies qui est président de la PTI et vice-président de l'IANA. Tous, nous aurons le plaisir de mieux comprendre l'IANA et la gouvernance après la transition. Ceci durera 45 minutes. Nous aurons ensuite 15 minutes de suite pour les réponses. Ensuite, Lilian nous parlera du programme des boursiers et de comment devenir mentor pour l'ICANN73. Ensuite, nous passerons à la progression de la planification par Sergio Salinas Porto qui en fait fera ensuite sa présentation sur le groupe de travail sur la gouvernance. Nous aurons ensuite une mise à jour régionale et nous passerons au point divers. Je ne sais pas s'il y a autre chose que vous souhaitez ajouter à l'ordre du jour ou est-ce que nous pouvons approuver cet ordre du jour ? Je vois la main de Vanda. Vous avez levée la main ? Allez-y.

VANDA SCARTEZINI :

Je souhaitais mentionner le sujet des demandes de dossier pour les postes vacants. Le dernier délai, c'est le mois de mars, donc je voulais ajouter ce point à l'ordre du jour.

Merci.

CLAIRE CRAIG : Merci Vanda. Nous n'avons pas beaucoup de temps, mais nous allons quand même noter ce point.

Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter ? Personne d'autre ? Très bien, pas de commentaires de plus, donc je cède la parole à Augusto. Je ne sais pas s'il souhaite peut-être présenter Kim Davies qui nous fera ensuite sa présentation.

AUGUSTO HO : Merci Claire pour cette présentation de l'ordre du jour et merci d'avoir préparé l'ordre du jour également.

Je vais très brièvement présenter notre intervenant. Il s'appelle Kim Davies. Il est président et vice-président comme cela a déjà été dit. C'est un honneur pour nous de l'avoir avec nous. J'ai hâte en fait de l'entendre, donc je ne vais pas m'étendre davantage sur les présentations et je lui cède tout simplement la parole.

KIM DAVIES : Merci pour la présentation. Merci pour cette invitation à vous parler aujourd'hui.

On m'a demandé de faire une présentation à ce public d'Amérique latine et des Caraïbes sur la transition IANA. Ce que je vais faire, c'est simplement vous faire un petit historique sur ce qu'était cette transition et sur les opérations IANA. Ensuite, nous parlerons de ce qui a changé fondamentalement depuis la transition. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Nous en sommes à un point tout à fait clé justement pour parler de ce sujet parce que nous venons juste de fêter le cinquième anniversaire de la transition IANA. Pour vous donner un peu de contexte, l'ICANN s'est occupée des fonctions de l'IANA depuis le début dans le cadre d'un contrat avec le gouvernement des États-Unis. L'ICANN était avant un entrepreneur qui s'occupait des fonctions au nom du gouvernement des États-Unis. Il y avait certains comptes à rendre à la communication des parties prenantes, mais fondamentalement, ceci était fait dans le cadre de ce contrat.

Pourquoi le gouvernement des États-Unis ? Parce que nous savons tous que l'internet est né suite à un projet de recherche effectué par le gouvernement des États-Unis, donc il y a toujours eu un niveau de responsabilité du gouvernement des États-Unis au début lors de ses premières décennies. Mais lors de la transition de l'IANA, tout ceci a changé puisque ce rôle de supervision contractuelle a été résolu et il y a maintenant un mécanisme de responsabilité, de redevabilité à toute la communauté internationale de l'internet. Ceci est d'autant plus manifeste dans la communauté de l'internet. Et maintenant, c'est l'ICANN qui répond de ces responsabilités auprès de la communauté multipartite plutôt que d'être redevable au gouvernement des États-Unis.

En termes de structure dans le cadre de la transition, il a fallu créer une nouvelle organisation à but non lucratif qui s'appelle la PTI, les identificateurs techniques publics. C'est en fait une structure juridique pour les fonctions IANA. Mais à la base, les fonctions sont toujours effectuées par le personnel de l'ICANN et la PTI est vraiment en lien étroit avec l'ICANN. C'est une société affiliée et le lien est très étroit

avec l'ICANN, donc ce n'est pas en fait une organisation totalement indépendante.

Pour récapituler, qu'est-ce que sont ces fonctions de l'IANA dont on parle ? Le rôle de l'IANA, c'est en fait de conserver tous les enregistrements, les noms et les numéros uniques qui sont utilisés par l'internet. Ceci existe depuis avant-même l'ICANN. C'était au tout début de l'internet et tout a démarré avec ce besoin de coordonner ces identificateurs uniques de manière à ce que l'internet fonctionne. Vous pouvez vous imaginer que si tout le monde avait sa propre version d'un identificateur unique pour utiliser l'internet, cela ne fonctionnerait pas. On pourrait envoyer un email ou chercher un site web sans vraiment savoir où on arriverait, donc cela ne serait pas très utile. Donc c'est vraiment une fonction de coordination mondiale qui permet de s'assurer que les identificateurs uniques fonctionnent de la même manière où qu'on soit sur l'internet.

Mon équipe, l'équipe IANA, entretient ces enregistrements et nous le faisons conformément aux politiques mondiales qui nous arrivent des différentes communautés, la communauté des noms, des numéros, la communauté des protocoles, de normes, etc. Diapositive suivante.

Par rapport à ce que j'ai dit, nous essayons de diviser ces différentes fonctions en trois domaines. Tout ne tombe pas exactement dans ces trois catégories, mais c'est simplement une manière de résumer. Nous avons ces trois grandes catégories sur lesquelles nous concentrer. D'abord, les ressources de numéros – j'imagine que vous connaissez – où il s'agit des noms de domaine, des adresses email, des identificateurs

uniques qui sont utilisés sur l'internet. Vous avez les noms de domaine, le .com, le .net, le .nx, le .br, etc.

Et ensuite, il y a les paramètres de protocole. Les paramètres de protocole, de manière plus large, c'est tout le reste, tout ce qui est nécessaire, tout ce qu'il faut coordonner pour que l'internet fonctionne. En général, les paramètres de protocole ne sont pas visibles pour l'utilisateur final typique comme l'est un nom de domaine. Les paramètres de protocole intéressent plutôt les développeurs de logiciel et je vous donnerai quelques exemples à la diapositive suivante.

Comme je l'ai mentionné, l'IANA est responsable de la coordination des paramètres de protocole. Donc ces identificateurs, en fait, il y a des milliers de catégories de ces identificateurs, donc ceci est surtout pour les [inaudible] de logiciel. Ceci correspond à la programmation, donc ce n'est pas quelque chose que l'internaute de base voit. Mais il est malgré tout critique que tout ceci soit coordonné de manière à ce que le fonctionnement soit cohérent. Les logiciels qui ne fonctionnaient pas de cette manière, il n'y avait pas d'opérabilité sur l'internet. Ces normes ont évolué à partir de l'IETF, qui s'occupe de l'élaboration des différentes normes de fonctionnement de l'internet.

Nous avons les adresses protocole internet IP pour les différents appareils qui sont connectés à l'internet. Et nous avons également les systèmes autonomes. C'est un petit peu comme des cartes postales avec les réseaux qui sont ainsi connectés et regroupés. Cela permet de coordonner le trafic. Plutôt que de donner des instructions à chaque adresse protocole internet, ces adresses sont agrégées et regroupées dans des réseaux. L'IANA coordonne donc la base de données des

adresses. Nous avons des allocations en bloc qui sont effectuées aux registres internet régionaux RIR. Cela permet également de travailler avec les opérateurs et avec les prestataires des services internet. Diapositive suivante.

Enfin, les noms de domaine. Nous avons un rôle absolument essentiel à ce niveau. Les fonctions IANA soutiennent le système de noms de domaine qui est un réseau décentralisé. Nous sommes responsables pour une partie uniquement de l'espace des noms de domaine. La zone racine, c'est la base de données officielle regroupant les noms de domaine, les affectations de noms de domaine et les domaines de premier niveau. Nous sommes responsables de ces domaines de premier niveau, que ce soit des gTLD qui sont passés par l'ICANN, par des dossiers de candidature ou bien également les ccTLD, la représentation des noms de pays. Il y a donc là aussi un système de candidatures et de dossiers pour obtenir des ccTLD. Nous allons avancer dans la présentation.

En ce qui concerne la zone racine, il y a le transfert des TLD et il y a une maintenance de routine qui est effectuée pour les fonctions techniques des TLD. Les points de contact pour les TLD doivent être maintenus également. Mais si on doit passer un TLD à une autre affectation, là, nous nous assurons qu'il y ait une conformité à ce niveau. Chaque changement que nous recevons est autorisé. On respecte les politiques de mise en œuvre en ce qui concerne la zone racine et les serveurs racine. Nous sommes responsables de ces serveurs racine pour les données de la zone racine dans le monde entier. Nous gérons donc cela en coordination avec la zone racine. Et nous opérons également quelques autres éléments également avec la zone racine. Le .int, c'est

un petit nom de domaine qui est limité aux organisations intergouvernementales, par exemple l'OTAN. Nous opérons également un registre pour la maintenance de ces règles pour la génération d'étiquettes ainsi que pour les tables IDN, pour les registres qui soutiennent des scripts différents de l'ASCII, le cyrillique, l'arabe, les langues asiatiques. Là, c'est un petit peu différent au niveau de la gestion au niveau des étiquettes qui doivent être générées. Nous avons donc un dossier qui sauvegarde toutes ces étiquettes.

Ce qui est également intéressant, c'est que nous avons des certificats de confiance pour la sécurité sur l'internet dans le DNSSEC que nous gérons. Nous avons également les clés de signature de clé KSK, clés cryptographiques que nous maintenons également. Nous opérationnalisons cela. D'une manière intéressante, il y a des manifestations, des événements qui se déroulent au niveau du roulement de la clé de signature de clé avec des experts de confiance que nous réunissons. Et lors d'une manifestation, la cérémonie où il y a la signature de clé est effectuée pour la zone racine pour s'assurer qu'on a un environnement sécurisé. Nous faisons cela avec ces experts informatiques. Cela permet d'assurer qu'on utilise à bon escient cette clé de signature pour qu'il y ait une forte confiance par rapport aux clés de signature de clé et qu'il y ait toujours une sécurisation optimale.

C'est un résumé un petit peu des nos fonctions IANA. Nous avons des paramètres de protocole, nous avons ces ressources concernant les numéros, les noms de domaine. Mais en plus de ces fonctions dans les trois catégories, cela représente des mécanismes de responsabilisation que nous avons par rapport à ces fonctions et c'est ce dont nous parlons aujourd'hui.

À la diapositive suivante, nous allons parler de la PTI, de ces identificateurs techniques publics. Cela date de la transition du rôle de supervision de l'IANA qui date de 2016. La PTI effectue les fonctions IANA. Nous engageons du personnel pour ce faire, le personnel de l'IANA qui est employé par la PTI. C'est une organisation à but non lucratif similaire à l'ICANN au niveau juridique. La différence, c'est que l'ICANN est le seul membre, donc l'ICANN contrôle la PTI et a une relation très forte avec la PTI. La PTI n'est pas totalement séparée ou indépendante de l'ICANN. Il y a des contrats, il y a des règles statutaires qui sont suivies. Diapositive suivante.

La PTI a un conseil d'administration avec cinq membres : deux proviennent du comité de nomination, Lise Fuhr et James Gannon, et trois membres du conseil d'administration sont nommés par l'ICANN, moi-même Kim Davies le président, nous avons Xavier Calvez en tant que membre du conseil d'administration ou directeur et Jia-Rong Low également, administrateur du conseil.

L'ICANN est donc responsable des fonctions IANA. Il y a un contrat qui a été signé avec la PTI pour effectuer les fonctions de l'IANA, mais il y a tout un rôle de supervision de la performance de la PTI. Nous avons une équipe qui travaille directement et en plus, nous avons également les ressources nécessaires au niveau juridique, au niveau informatique, au niveau des ressources humaines, des finances ; tout cela est apporté par l'ICANN à la PTI. Et l'ICANN fournit donc tous les financements de la PTI. Il n'y a que l'ICANN qui apporte des financements à la PTI. Nous avons un budget indépendant néanmoins, mais 100 % des financements proviennent de l'ICANN. Nous avons ces mécanismes de

responsabilisation comme la Commission client et la révision des fonctions de nommage de l'IANA. Diapositive suivante.

En ce qui concerne nos responsabilités, comment c'est structuré ? Pour ces trois domaines, il y a quelque chose de spécifique en place. Il y a un protocole d'accord en ce qui concerne les paramètres de protocole depuis plus de 20 ans. C'est entre l'IETF, le groupe de travail de génie internet, et l'ICANN. Ce protocole d'accord réquisitionne les services de l'IANA. Il y a ces paramètres de protocole. L'ICANN accepte de fournir ces paramètres. Et à la suite de la transition, il y a eu un sous-contrat entre l'ICANN et la PTI pour les fonctions de l'IANA comprenant ces paramètres de protocole. C'est un peu la même chose pour les ressources en numéros : il y a un accord avec l'ICANN, il y a les conventions de service qui doivent être respectées, il y a des restrictions, des responsabilités de chacun, des attentes. Ceci est entre l'ICANN et les RIR, les registres internet régionaux. Il y a tout un système de contrats et d'accords.

En ce qui concerne les noms de domaine, c'est un petit peu différent. La communauté des noms de domaine, les SO et les AC contrôlent donc ce rôle de supervision. C'est un rapport beaucoup plus direct avec l'ICANN en ce qui concerne le développement de politiques et là, les relations sont un petit peu différentes, mais il y a un contrat une nouvelle fois entre l'ICANN et la PTI en ce qui concerne les fonctions de nommage. Il y a donc cette supervision. Et il y a une commission permanente qui s'appelle CSC de l'ICANN pour tout ce qui a trait à ces fonctions de client.

Nous avons des rapports et des comptes rendus au niveau de la performance qui sont effectués, des rapports mensuels avec des dizaines de pages et de liens hypertexte. Tout cela est sur notre site web. C'est aligné au niveau thématique avec les services que nous fournissons à la communauté. Nous expliquons toutes les conventions de service, il y a des commentaires sur tous les problèmes éventuels qui viendraient à se poser. Nous avons beaucoup d'années d'expérience.

Ce qui est important pour nous, c'est en effet ces conventions de service. Nous avons un rôle contractuel qui doit être respecté. Mais nous voulons nous assurer que nos clients sont satisfaits et que les services que nous offrons soient appréciés et si nous pouvons les améliorer. Nous avons un retour de la part de nos clients et ainsi, nous prenons leurs points de vue en compte pour améliorer toujours et constamment nos services avec des tableaux de contrôle qui nous permettent de suivre l'adhérence aux conventions de service. C'est un système de satisfaction-clientèle que nous suivons de près. Il y a des requêtes qui sont envoyées à l'IANA, il y a des questionnaires qui sont envoyés et nous voulons toujours nous assurer de pouvoir améliorer nos services.

Nous avons annuellement un questionnaire qui est envoyé aux partenaires clés, aux parties prenantes, concernant les points stratégiques pour que nous puissions corriger un petit peu le tir si besoin est et nous avons des services qui répondent aux besoins de la communauté.

Nous avons également un engagement régulier avec les SO et les AC. Nous les rencontrons fréquemment. Nous allons à des réunions

régionales des RIR, des organisations comme CENTR, des organisations de gTLD et d'autres groupes de la communauté. Nous sommes très proches de tous ces groupes.

Et le dernier point et non des moindres, nous avons une interaction directe avec nos clients pour toujours savoir à quel niveau sont nos services. Nous prenons en compte le retour que nous obtenons d'eux.

En ce qui concerne notre redevabilité, nous avons différents mécanismes, des groupes de réunions, d'autres lieux de rencontre. J'ai parlé du CSP, du comité de clients permanents qui revoit un petit peu les fonctions de l'IANA. Il y a également le comité de révision de l'IANA annuelle. Nous rencontrons tous les trimestres le groupe de direction IANA IETF qui s'occupe des services. Il y a les réunions du conseil d'administration de la PTI qui se rencontre régulièrement et qui analyse ce qui se passe en termes de fonctions d'opérations. Et il y a également le comité de révision de l'évolution de la zone racine. Son mandat est un petit peu limité, mais s'il y avait un changement majeur dans l'opération de la zone racine, ce comité effectuerait les analyses, les révisions et pourrait conseiller et dire si oui ou non le changement est approprié ou s'il fallait par exemple prendre en considération certaines choses importantes. C'est un mécanisme qui permet de s'assurer que tout changement fondamental est bien analysé avant qu'il soit effectué.

Au-delà de ces réunions, il y a les révisions périodiques qui sont généralement indiquées dans les statuts. Il y a une révision de la fonction de nommage régulière. La communauté revoit toute la fonction de nommage régulièrement pour s'assurer de mettre en place les changements nécessaires. Et il y a également une révision de

l'efficacité du CSP pour s'assurer que le CSP fonctionne de manière appropriée. Cette révision de l'efficacité du CSP a lieu en ce moment, donc il y a des entretiens et cette analyse qui est effectuée en ce moment.

Et enfin, sur cette diapositive, je souhaitais mentionner – parce que cela fait quand même partie du travail – les audits des parties tierces. Ceci fait partie intégrante de notre travail, c'est une partie très importante. Il y a donc cette évaluation indépendante qui est effectuée sur notre travail pour vérifier que nous faisons notre travail de manière appropriée, que nous utilisons les bonnes installations de sécurité. Il y a un certain nombre de moyens de contrôle qui nous permettent de vérifier la bonne configuration de notre système. Dans le cadre de ces audits, nous permettons de répondre à certaines demandes de la communauté pour nous assurer que les politiques sont bien appliquées de manière appropriée dans notre organisation.

Maintenant, la stratégie et l'exécution. Pour englober tout ceci, nous avons notre plan stratégique consacré à la PTI. L'ICANN a son plan stratégique qui s'occupe du travail que fait l'ICANN et il y a le plan stratégique de la PTI qui vise les fonctions IANA spécifiquement. Cela nous donne une plateforme pour parler de manière plus spécifique de ce que nous souhaitons faire et qui s'applique directement aux fonctions de l'IANA. C'est un sous-ensemble du plan stratégique plus large de l'ICANN, mais ce document spécifique nous permet de rentrer un peu plus dans le détail et d'expliquer à la communauté quelles sont les priorités pour les fonctions IANA.

En plus, nous avons notre processus de plan opérationnel et de budget annuel. Encore une fois, c'est indépendant. Il y a un plan opérationnel et un budget indépendant de celui de l'ICANN. Il est aligné avec le budget de l'ICANN. Nous consultons la communauté indépendamment. Nous avons une période de commentaires publics séparée et des discussions séparées sur ces documents. Diapositive suivante.

Voilà, ceci me ramène un petit peu à la vision un peu plus globale de résumé et ensuite, je répondrai à vos questions.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Depuis 2016, il y a eu beaucoup de changements. Ces nouvelles structures ont été créées non seulement pour faire fonctionner les fonctions de l'IANA, mais il faut mentionner également que les opérations pratiques quotidiennes restent inchangées. Il y a les mêmes bureaux, les mêmes politiques, les mêmes procédures. Donc vraiment, le fonctionnement en lui-même des fonctions IANA n'a pas changé depuis 2016. Mais les mécanismes de supervision, de redevabilité, c'est ce qui a changé. Les mécanismes se sont améliorés par rapport au passé parce que c'était avant le gouvernement des États-Unis qui chapeautait tout cela et maintenant, c'est la communauté dans son ensemble. Cela permet à tous les clients d'avoir davantage de contrôle et d'autonomie sur ce fonctionnement.

Aujourd'hui, les fonctions IANA fonctionnent de manière tout à fait satisfaisante. Si vous regardez le rapport, les sondages, tout le support, tout ceci indique ce résultat positif. Nous espérons que cela se poursuivra, mais pour l'instant, c'est très bien considéré.

Le conseil d'administration de la PTI souhaite à cette date de notre anniversaire voir un petit peu comment nous pouvons faire évoluer le

modèle de gouvernance, peut-être discuter avec le Conseil d'Administration pour voir ce qu'on peut faire pour faire avancer les choses à l'avenir. Il y aura une séance lors de l'ICANN73 là-dessus, donc si cela vous intéresse, je vous encourage à y participer.

Voilà, je suis arrivé à la fin de ma présentation. Et à la diapositive suivante, vous avez tout simplement quelques URL pour vous donner davantage d'informations. Merci de m'avoir écouté et je suis là pour répondre à vos questions si vous en avez. Merci.

AUGUSTO HO :

Vous pouvez poser vos questions dans le chat et ensuite, nous les communiquerons.

Par ailleurs, nous souhaitons vous inviter à remplir un sondage qui sera activé automatiquement à la fin de cette réunion. Nous vous demandons de remplir ce sondage.

Je vois que quelqu'un a la main levée. Je crois que c'est Claire. Allez-y, Claire.

CLAIRE CRAIG :

Excellente présentation pleine d'informations, Kim. J'ai une question par rapport à la relation entre la PTI et les registres internet régionaux.

Comme vous le savez, les registres sont un petit peu uniques. En fait, il y a deux registres qui fonctionnent dans la région des Caraïbes – là, je parle des Caraïbes –, LACNIC et ARIN. Je voulais savoir quel est le lien entre la PTI et ces registres. Est-ce que ces registres sont autonomes ou

est-ce qu'il y a des règles spécifiques de la PTI qui gouvernent le fonctionnement de ces registres ?

KIM DAVIES :

Merci pour cette question.

L'IANA est responsable de la mise en œuvre des politiques d'allocation mondiale des ressources. Donc les politiques mondiales s'appliquent de la même manière aux cinq RIR. Il n'y a rien de spécifique qui traite un RIR différemment d'un autre.

Ce que l'on peut noter, c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'activités IANA en termes de ressources en numéros étant donnée l'historique de l'attribution en fait. Vous le savez peut-être, mais les adresses IPv4, nous n'en avons plus, donc l'IANA n'a plus d'activités d'attribution à ce niveau-là. En ce qui concerne les adresses IPv6 et leur attribution, les blocs sont tellement gros que les RIR ont besoin des services de l'IANA directement parce que ceci prend des années.

En termes de relation entre les deux parties, je l'ai dit dans la présentation, les RIR en fait répondent à l'ICANN, pas à la PTI. Mais comme il y a un contrat entre l'ICANN et la PTI et que la PTI fournit des services aux RIR dans ce contexte, cela veut donc dire que tout ceci fonctionne de manière très collaborative. Nous rencontrons régulièrement les RIR, nous participons à leurs réunions. De toute évidence, ceci a été un petit peu impacté par la COVID-19, mais je pense que nous pourrions reprendre rapidement.

Mais par rapport au cœur de votre question, je crois qu'il n'y a pas de différence significative entre notre relation par exemple avec LACNIC ou

ARIN. Nous considérons que les cinq RIR sont en fait sur un pied d'égalité et nous fonctionnons de manière similaire avec les uns et avec les autres.

AUGUSTO HO : Merci Claire pour cette question et merci Kim pour la réponse.

Vous avez la parole si vous avez des questions pour Kim. Quoi qu'il en soit, je remercie Rodrigo qui non seulement nous a permis d'organiser ce webinaire, mais il a aussi travaillé sur tout l'emploi du temps pour 2022 ; donc merci Rodrigo pour votre contribution, pour votre planification de ces activités.

Silvia, peut-être que vous pouvez m'aider, me dire s'il y a des questions. Je ne vois pas de mains levées.

SILVIA VIVANCO : Je ne vois pas non plus de mains levées pour l'instant.

AUGUSTO HO : Très bien. Dans ce cas, s'il n'y a pas de questions, je remercie Kim pour sa participation.

SILVIA VIVANCO : Excusez-moi, je vois Claire ; elle a levé la main de nouveau.

AUGUSTO HO : Très bien. Allez-y Claire.

CLAIRE CRAIG : Merci. J'avais plusieurs questions, mais je souhaitais donner aux autres l'opportunité de poser les leurs.

Mais vous avez parlé de la cérémonie de signature de clé. C'est quelque chose qui se passe je pense tous les trois mois. Je voulais savoir à quelle fréquence vous changez les personnes qui détiennent la clé. Comment va cette relation ? Comment est-ce que tout cela est géré ?

KIM DAVIES : Merci, c'est une excellente question.

Pour résumer, nous n'avons pas de calendrier fixe de remplacement des personnes. Pendant cinq à 10 ans, au début de ce système de sécurité, nous remplaçons simplement ceux qui partaient volontairement par de nouveaux candidats. Mais avec le temps, nous nous sommes rendus compte qu'il était important d'avoir du sang neuf et de nouveaux participants. Donc nous avons maintenant une procédure que nous avons conçue pour tous les remplacer. Et en fait, nous leur avons donné pour ainsi dire des mandats avec un délai de manière à ce qu'il y ait de nouveaux bénévoles.

Mais juste au moment où on était prêts à mettre en œuvre cette rotation des bénévoles, c'est à ce moment-là que la pandémie a démarré. Donc cette initiative est un petit peu en attente, mais vous avez un URL iana.org/pti et sur ce site web, vous pouvez envoyer votre manifestation d'intérêt. Nous cherchons toujours des bénévoles, donc lorsque le moment viendra et ce sera bientôt où nous aurons besoin de bénévoles, il sera bon pour nous d'avoir des manifestations d'intérêt. Ce

sera très utile parce qu'un des objectifs que nous avons dans la sélection de ces bénévoles, c'est justement la diversité. Et ceci inclut toute la diversité : la diversité en termes de compétences, mais aussi en termes de géographie. Si vous regardez la liste des participants, vous verrez que ces gens viennent du monde entier, cela fait partie du modèle de sécurité que nous avons mis en place. Donc nous cherchons vraiment à répéter cette diversité à l'avenir lors des nouvelles sélections. Plus nous avons des acteurs de différentes régions, de différentes compétences, de différents historiques, plus ce sera bon dans la composition de groupe. Donc si vous connaissez des gens qui correspondent à ce profil, regardez un petit peu ce qui est décrit et n'hésitez pas à envoyer une manifestation d'intérêt.

Merci.

AUGUSTO HO :

Merci beaucoup de cette question, Claire. Merci Kim une nouvelle fois de votre présentation. Si nous n'avons pas de questions, je ne vois pas d'autres mains levées, à moins qu'on me l'indique... Donc merci beaucoup Kim d'avoir donné de votre temps pour nous expliquer tous ces points. C'est extrêmement intéressant pour nous et nous allons également suivre les présentations durant l'ICANN73.

Nous allons maintenant poursuivre avec notre ordre du jour pour cette réunion aujourd'hui avec Lilian, qui est mentore du programme des boursiers à l'ICANN73 et elle va nous dire quelques mots à ce sujet.

LILIAN YVETTE DE LUQUE :

J'espère que vous m'entendez bien.

Permettez-moi de dire qu'en tant que membre de l'ALAC et jouant ce rôle de mentore, nous devons commencer lors de la réunion qui va se dérouler en Malaisie qui est prévue pour la Malaisie, j'ai déjà participé à ce rôle et j'ai été choisie et j'espère que je serai en mesure de bien représenter la région dans ce rôle de mentore. J'ai déjà été moi-même boursière et cela va beaucoup m'aider pour bien comprendre ce que vivent les boursiers et ce qu'ils attendent également de nous.

Comme vous le savez peut-être, j'étais boursière pour le programme mondial des populations autochtones. C'est un programme qui n'existe plus, mais j'étais à Barcelone, à Marrakech, à Montréal pour l'ICANN66 et j'étais responsable de la communication à LACRALO. Je viens de terminer mon deuxième mandat à ce niveau. Je travaille également à l'acceptation universelle. Je n'avais plus de temps pour effectuer un troisième mandat. Je suis également présidente régionale du groupe réseaux sociaux et liaison de la sous-commission pour la participation et l'engagement.

En tant que mentore, j'aimerais effectuer une contribution solide pour que les boursiers soient en mesure de trouver leur place à l'ICANN pour qu'ils puissent obtenir de l'expérience, pour qu'ils puissent véritablement voir ce qui les intéresse et où ils peuvent siéger. Je crois que ce serait très intéressant qu'ils se joignent à la communauté At-Large. Et nous souhaitons avoir des boursiers d'Amérique latine et qu'ils se joignent à la communauté LACRALO.

J'ai l'intention de parler de nos programmes et de l'effectuer avant, pendant et après la réunion pour vraiment attirer ces boursiers dans notre communauté. Ils sont peu nombreux et parfois, ils participent à

d'autres communautés. Mais je crois qu'il faut bien représenter ce que nous faisons, il faut qu'ils soient motivés.

Vous pensez peut-être que l'anglais est un problème. J'ai travaillé à mon anglais et je suis en mesure de lire l'anglais sans aucun problème. C'est toujours parfois difficile de gérer certains accents, mais j'ai déjà travaillé à ces réunions. Je serai présente à l'ICANN73 et j'espère que vous pourrez me soutenir dans mon travail de mentorat.

Je voulais donc partager ces informations avec vous. Je ne sais pas si quelqu'un à LACRALO ou à l'At-Large a déjà été mentor, mais si c'est le cas, vous pouvez me contacter, on peut communiquer. En tout cas, ce qui est important, c'est que LACRALO soit bien représenté et que nous atteignons nos objectifs. Comme je vous l'ai dit, j'ai déjà été boursière, j'étais de l'autre côté de la barrière.

Je crois qu'il y a des questions dans le chat, comment vous pouvez me soutenir. Merci de le proposer. Vous avez beaucoup d'expérience, vous avez travaillé avec d'autres organisations. Je crois que s'il y a des secteurs spécifiques qui intéressent nos boursiers et boursières, je reviendrai vers vous. Voilà ce que je voulais dire en tout cas aujourd'hui. J'attends donc la prochaine réunion ICANN74 pour travailler avec Alfredo et m'engager dans cette nouvelle expérience. Peut-être avez-vous des questions. Je vais prendre en compte tous vos commentaires. Laura et Vanda ont levé la main.

LAURA MARGOLIS :

Je vous écoutais, Lilian, et vous avez dit que vous avez été choisie. Je ne crois pas que c'est une question de chance, c'est une question de

critères. Vous cochez toutes les cases. Je suis sûre que vous ferez un excellent travail parce que vous connaissez bien l'organisation ICANN. Et vous serez une excellente mentore. Je vous souhaite tout le succès possible.

LILIAN YVETTE DE LUQUE : Merci Laura.

Vanda, allez-y.

VANDA SCARTEZINI : Lilian, j'aime beaucoup cette idée et le fait que vous ayez été retenue pour ce poste. Personnellement, j'ai pu créer un groupe de boursiers en 2007 lorsque j'étais au Conseil d'Administration. Ce n'était pas facile de lancer ce programme de bourses, mais nous avons réussi et on a travaillé beaucoup avec Janis à l'époque qui soutenait le programme des boursiers. C'est toujours un excellent programme, je suis donc très satisfaite. Lorsque nous avons lancé le programme des boursiers, j'ai été mentore. On n'appelait pas cela comme ainsi à l'époque, mais on était des personnes qui donnaient des conseils aux boursiers. On passait du temps avec les nouveaux boursiers et nous avons une liste d'anciens boursiers, d'anciens bénéficiaires qui avaient participé à ces activités depuis parfois plus de 10 ans. Il y a des personnes qui faisaient partie de l'équipe d'organisation du programme des boursiers et il était possible à ce moment-là de poser des questions.

Nous pouvons vous donner des conseils sans aucun problème. Ce sera avec un grand plaisir. Je vous souhaite tout le succès possible. Je suis à

votre disposition pour un échange d'idées. Merci d'avoir présenté votre candidature, vous allez jouer un rôle important.

LILIAN YVETTE DE LUQUE : Harold.

HAROLD ARCOS : Vous m'entendez j'espère.

LILIAN YVETTE DE LUQUE : Oui.

HAROLD ARCOS : Permettez-moi de me joindre à mes collègues pour vous féliciter Lilian pour tout le travail que vous avez effectué déjà. Et je suis sûr, comme l'a dit Laura, que vous avez toutes les qualités pour avoir été retenue comme représentante de la région.

Je me rappelle qu'il y a eu un débat à l'ALAC sur ces thématiques de mentorat. Je crois que vous avez une excellente expérience pour jouer ce rôle. Vous avez des attentes ambitieuses, un excellent point de départ pour tenir ce rôle auprès des boursiers et des boursières. Nous sommes très fiers de cela. Et comme l'a dit Lito dans le chat, c'est une excellente idée parce que pour l'ICANN74, vous préparerez pour l'ICANN75 et nous aurons deux membres de la région, le Mexique présent aujourd'hui qui était présent à d'autres moments, et la Bolivie sera présente. Nous avons l'ambassadrice des populations autochtones. Et je crois que cela continue à être une excellente

expérience pour les nouveaux venus. Merci beaucoup Lilian, merci beaucoup de votre engagement. Vous allez connaître le succès.

LILIAN YVETTE DE LUQUE : Merci beaucoup Harold.

Je vous redonne la parole, Augusto.

AUGUSTO HO : Merci Lilian d'avoir relevé ce défi.

Comme mes collègues l'ont dit, j'aimerais non seulement vous remercier mais également réaffirmer que vous avez notre soutien entier. Et nous savons que vous avez beaucoup d'expérience. Nous sommes là pour vous soutenir, pour vous aider. Vous êtes très courageuse. Vous allez jouer un rôle important pour nous.

Lito Ibarra recommandait dans le chat que nous devrions inviter les boursiers après la réunion de l'ICANN pour qu'ils se joignent à nous et pour que nous gardions ces boursiers, pour qu'ils ne nous quittent pas, qu'ils se sentent les bienvenus et qu'ils fassent partie du groupe. Donc nous pourrions les inviter à nos réunions de LACRALO.

Nous avons maintenant le groupe de travail de gouvernance. Je ne sais pas si Sergio Salinas Porto est avec nous. Je ne le vois pas. Je disais que nous n'avons pas reçu de commentaires de Sergio. Je souhaitais simplement mentionner les activités spécifiques. Il y a la journée internationale de l'internet, je crois que ce sera le 17 mai. Nous en avons parlé. Nous avons parlé de LAC Digital qui sera un panel virtuel ; c'est tout ce que je peux dire pour l'instant là-dessus. Je vais vous

demander de ne pas oublier de nous tenir au courant. Je crois qu'Harold peut-être a quelque chose à ajouter là-dessus. Harold ?

HAROLD ARCOS :

J'espère que vous m'entendez. Merci Augusto. Pour une mise à jour là-dessus, je peux vous la donner de manière à ce que toute la région sache ce qui se passe. Il y a plusieurs personnes présentes aujourd'hui et qui faisaient partie du groupe de travail sur la gouvernance.

Pour résumer notre travail sur les questions de mesure, nous avons effectué ce résumé, c'était quelque chose qui était en attente. Il fallait mettre à jour les processus les plus récents en ce qui concerne notre document d'organisation.

Ce document sur les moyens de mesure révèle les critères pour définir les processus d'activation, de désactivation, de certification, de décertification et les procédures d'accès au sein de l'organisation d'origine en lien avec l'ICANN. Encore une fois, je vous invite tous à participer à ce groupe de travail sur la gouvernance. Vous pouvez envoyer un email à la liste de diffusion de gouvernance que vous trouverez sur le wiki de LACRALO pour la conférence. Et c'est comme cela que vous pouvez recevoir l'invitation à participer. C'est ce que nous avons fait en termes de gouvernance.

Il y a aussi un document détenu par le groupe de travail ; nous sommes en train de l'écrire pour le présenter à la région. Comme vous le savez, nous préparons toujours un projet préliminaire et ensuite, nous le revoyons. Mais ce qui est surtout très important, c'est de le mettre en œuvre.

La mise à jour des documents de l'organisation. En ce qui concerne LAC Digital, comme beaucoup d'entre vous le savent, c'est le nom de ce projet dont l'objectif est de donner un cadre pour les manifestations régionales. Comme Augusto le disait, il y a une proposition d'activités dans les quatre sous-régions. L'idée est d'être en lien virtuellement. Je suis en train de vous envoyer le lien dans le chat afin que vous sachiez où cela se trouve. Il y a le projet qui est inclut dans chaque FSI. Ce sera le 21, le 22 et le 23. Ce sera un cadre régional de manière à ce qu'où que ce soit, Amérique du Sud, centrale, Caraïbes, il y aura toujours un espace pour le faire.

Lorsque cela a été proposé en 2020, on n'a pas pu le mettre en œuvre parce qu'on ne pouvait pas se retrouver en personne. Mais à Cancún, ceci a été utilisé comme cadre d'action lorsque nous avons été hôtes. Il y a eu une présentation du groupe de chaque région. Donc c'est l'idée du LAC Digital. Notre région a une couleur spécifique qui permet de promouvoir notre culture. Voilà pourquoi nous souhaitons contribuer à ces activités. Nous souhaitons le faire tous les ans, donc nous sommes heureux de l'activer le 17 mai pour la journée de l'internet. Avec cette liste d'origine, nous exprimons notre souhait. Nous pouvons mentionner les initiatives que nous allons mettre en place dans chaque région.

Il y a aussi une bonne nouvelle. En Colombie, on peut activer ces réseaux académiques et nous avons quelqu'un qui a exprimé son souhait de créer des coordonnées en Bolivie et en Colombie. Il y a une communauté qui a déjà préparé un programme de sensibilisation et d'engagement dans les universités autochtones en Bolivie. C'est très intéressant ce contact que nous pouvons maintenant avoir avec eux.

Voilà le résumé que nous pouvons faire à la communauté. J'aimerais vous inviter à coordonner ces différents liens des différentes régions. C'est à peu près tout pour le résumé, Augusto. S'il y a des questions, je suis prêt à y répondre.

AUGUSTO HO :

Merci Harold pour cette mise à jour.

Y a-t-il des questions par rapport à ce qu'Harold vient de nous présenter ? Vous avez la parole si vous souhaitez poser une question. Alfredo Lopez, c'est à vous.

CLAUDIA RUIZ :

Alfredo, nous ne vous entendons pas. Je pense que votre micro est éteint.

VANDA SCARTEZINI :

Toujours rien... Votre micro est éteint.

HAROLD ARCOS :

Nous ne vous entendons pas, Alfredo.

VANDA SCARTEZINI :

Mettez votre micro en route.

ALFREDO LOPEZ :

J'espère que vous m'entendez maintenant.

Par rapport à la journée de l'internet... Allô ?

AUGUSTO HO : Allez-y Alfredo.

ALFREDO LOPEZ : Je souhaitais parler de la journée de l'internet.

SILVIA VIVANCO : Nous vous entendons Alfredo, allez-y.

ALFREDO LOPEZ : Nous sommes en train d'organiser des réunions internationales dont une réunion qui aura lieu le jour de la journée de l'internet, donc j'aimerais bien rejoindre ce que vous faites avec les RALO.

En Colombie, il y a un forum sur la gouvernance de l'internet et un forum sur la sécurité. C'est quelque chose qui existe depuis six ans, ce sera la septième édition. Donc nous souhaiterions rejoindre les RALO là-dessus, donc le faire avec elles.

Autre question, il y a la manifestation internationale du 8 mars, la journée des femmes ici en Colombie, et il y aura le forum des femmes et nous aimerions que les RALO nous rejoignent avec des femmes qui ont bien travaillé dans la région.

AUGUSTO HO : Merci Alfredo. Effectivement, j'ai observé le travail de cet organisme de Colombie d'Alfredo. Il y a quelques semaines, nous avons participé avec eux et il y avait d'ailleurs Harold qui a pu parler un peu à tout le monde.

Je n'ai eu que quelques minutes pour parler, j'avais une autre réunion, mais Harold a vraiment très bien organisé cette manifestation et il a mis à jour les différents intervenants. Donc vous pouvez compter sur nous pour votre prochaine activité, nous serons très heureux d'y participer.

Silvia, y a-t-il d'autres mains ? Vanda, allez-y.

VANDA SCARTEZINI :

Alfredo a parlé de la journée des femmes et j'aimerais vous inviter tous à [19 h], pour nous ici c'est [23 h 30 UTC]. Il y aura une session pour les femmes, les femmes et le DNS. Il y a donc 400 femmes du monde entier. Mais ce n'est pas seulement pour les femmes. Les femmes ont une initiative ou doivent attirer davantage de femmes et nous souhaitons qu'elles soient impliquées à l'ICANN, mais ceci est ouvert à tout le monde. Laura montrera un projet sur lequel nous travaillons et j'aimerais vraiment que tous vous puissiez y participer. Merci beaucoup. C'est à l'ordre du jour. C'est un espace sur l'emploi du temps officiel de la réunion. Le 7, vous verrez un lien sur l'emploi du temps et vous pouvez participer à la réunion. Merci beaucoup et je compte sur vous au nom de la région.

Merci.

AUGUSTO HO :

Merci Vanda.

Je crois que Claire a levé la main. Claire, allez-y.

CLAIRE CRAIG :

Je souhaitais parler un petit peu du projet sur la gouvernance qui a lieu maintenant avec le groupe de travail sur la gouvernance.

Je sais qu'il y a un document qui a circulé et qui parle de certains moyens de mesure pour, je ne sais pas quel mot utiliser, les personnes qui ne participent pas aux réunions. Et j'aimerais savoir si on ne pourrait pas faire un sondage pour savoir quelles sont les raisons pour lesquelles les gens ne participent pas, pour voir s'il y a des choses qu'on peut faire pour faciliter leur participation, qu'est-ce qui empêche ces personnes de continuer de servir.

J'ai parlé à un certain nombre de personnes et de toute évidence, être bénévole, ce n'est pas facile, surtout si on travaille à plein temps. Donc il faut bien reconnaître que parfois, les gens s'inscrivent pour être volontaires et il y a des choses qui arrivent. Donc il faut donner aux gens le bénéfice du doute. J'aimerais bien savoir si on pouvait faire un sondage pour vraiment identifier les raisons pour lesquelles les gens ne participent pas avant de les enlever de la liste ou avant de les empêcher de travailler à certains rôles.

AUGUSTO HO :

Merci beaucoup Claire de ce que vous avez dit.

Si vous me permettez de dire quelques mots en tant que juriste, je pense humblement que tout d'abord, il faut notifier et s'il y a un cas extrême, on peut passer à des sanctions. Rappelez-vous, ce sont des réunions qui se tiennent en ce moment, mais ce n'est pas la cible privilégiée.

J'aimerais donner la parole à Harold Arcos.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup Augusto. J'espère que vous m'entendez bien.

Merci de cette question, Claire. C'est un point important et cela fait partie des critères que nous avons. Ce sont les premiers instruments de mesure que nous avons proposés. Et c'est bien de rappeler à la communauté que tout cela est inclus dans nos règles de procédures, dans nos procédures opérationnelles. Et bien entendu, cette proposition d'enquête est tout à fait adéquate et je pense que nous devons peaufiner un petit peu cela. Et Claire, vous nous parlez de ce qui est inclus avec les procédures, avec l'autorité qu'a le secrétaire, le vice-secrétaire et le président. Mais tout particulièrement le président et le vice-président sont tombés d'accord pour avoir un processus neutre de contact avec les ALS.

Il ne s'agit pas de décertification. Je crois que nous devons avoir un contact avec les ALS, avec les associations des utilisateurs finaux dans la région et nous avons la responsabilité de savoir, comme vous l'avez dit Claire, que peut-être il y a moins de participation, il y a eu une participation réduite. Donc c'est très clair dans nos objectifs et cela va nous aider à améliorer nos procédures et à faciliter les choses.

Dev Anand a parlé de critères comme l'horaire de chaque réunion. C'est vrai que chaque ALS peut indiquer qu'il peut y avoir des changements d'horaire, c'est inclus dans nos règles. Et nous avons des contacts constants avec les associations, tout particulièrement celles qui ont eu moins de participation dans les 12 derniers mois. C'est comme cela que nous pouvons accroître la participation et avoir de meilleurs

mécanismes et avoir un document d'indicateurs de performance plus tangible, donc voir si une ALS est active ou inactive.

Au jour d'aujourd'hui, il s'agit de nos règles et comme je l'ai dit, c'est très important et les suggestions de Dev Anand à l'époque sur faire des enquêtes, faire des consultations ouvertes, c'est important, cela fait partie du processus. Et c'est quelque chose que nous devons effectuer avec les ALS qui ont peu participé ces 12 derniers mois. Merci beaucoup d'avoir clarifié un petit peu les choses.

C'est tout ce que je voulais dire, merci Augusto.

AUGUSTO HO : Nous avons quelques personnes voulant prendre la parole. Claire en premier puis Carlos. Il nous reste 12 minutes, allez-y.

CLAIRE CRAIG : Non, c'est une ancienne main. Je baisse la main.

AUGUSTO HO : Carlos Aguirre, allez-y.

CARLOS AGUIRRE : Merci Augusto.

Par rapport à ce qu'a dit Claire et pour la rassurer, comme l'a dit Augusto, il ne s'agit pas de punir qui que ce soit et c'est un travail qui est fait par un groupe de travail pour reformuler et améliorer les indicateurs de participation.

Une fois que le document aura été totalement rédigé – pour le moment, nous n’avons qu’une ébauche –, nous serons en mesure et nous serons prêts à soumettre cela pour des commentaires publics dans la région et nous améliorerons une nouvelle fois notre travail de cette manière.

Nous avons débattu de cela, nous avons parlé de reformuler un petit peu le texte. Nous n’avons pas pensé en termes de sanctions ou de punitions ; ce n’est absolument pas le point. Juste un point de clarification, donc. Nous analysons simplement la situation et nous essayons d’améliorer ces indicateurs de performance pour accroître la participation. C’est un document provisoire que nous avons.

Merci.

AUGUSTO HO :

Merci beaucoup Carlos.

Il ne nous reste que quelques minutes. Je pense qu’il est clair pour Claire et pas seulement pour elle que nous ne devons pas être alarmés ou paniqués. Nous devons rester à jour par rapport à ces programmes.

Nous avons deux points à l’ordre du jour. Je ne veux pas perdre de temps, je vais donc demander aux présidents des groupes de travail qui veulent prendre la parole pour faire une mise à jour ou pour donner des nouvelles de l’effectuer maintenant. Je ne sais pas s’il y a des mains levées. Marcelo Rodriguez, allez-y.

MARCELO RODRIGUEZ :

Désolé, je suis présent mais je ne peux pas utiliser Zoom sur mon téléphone. Je me suis reconnecté.

Je voulais m'assurer que les ALS envoient des informations sur leurs activités. Nous avons besoin de ces informations pour qu'elles soient mises sur notre bulletin d'information et nous devons également utiliser cela pour les réseaux sociaux. Nous avons des informations sur nos propres activités, sur l'ICANN73, mais on a vraiment besoin des ALS. On a besoin que les ALS envoient et fassent remonter leurs informations pour qu'on ait du contenu pour notre bulletin d'information.

Merci beaucoup.

AUGUSTO HO :

Merci Marcelo. Vous avez raison. Il est extrêmement important d'être à jour et nous savons que nous sommes tous responsables de diffuser ces informations aux utilisateurs.

Y a-t-il d'autres points que vous voulez soulever ? Je ne sais pas s'il y a des commentaires que vous voudriez effectuer. Je ne vois pas de main levée.

SILVIA VIVANCO :

Je vois la main de Carlos et je crois que c'est une main ancienne. Et Vanda a la main levée.

VANDA SCARTEZINI :

Merci beaucoup.

Je l'ai indiqué au début de la réunion, je voulais vous rappeler qu'il y a un appel ouvert pour des dossiers de candidature pour des postes de leadership au niveau du comité de nomination. Cela va bientôt se clore,

un jour après la conclusion de l'ICANN73. Vous n'avez pas beaucoup de temps pour présenter vos candidatures.

Nous voyons beaucoup de dossiers qui n'ont pas été clos. Donc il est important de soumettre totalement vos dossiers. S'il vous plaît, assurez-vous que vous fermiez ces dossiers, que vous les complétiez pour que nous puissions faire transférer cela au NomCom pour donc se porter candidat pour certains postes. N'oubliez pas de terminer vos dossiers.

Merci beaucoup Augusto de me donner la possibilité d'exprimer cela.

AUGUSTO HO :

Merci Vanda. Vous nous tenez toujours au courant.

Y a-t-il d'autres mains levées pour tout autre thème d'intérêt ? Gerardo du Mexique et Harold. Il ne nous reste que quatre minutes. Allez-y, on vous écoute.

SILVIA VIVANCO :

Je crois qu'une main a été baissée. Harold, vous voulez prendre la parole ?

HAROLD ARCOS :

Merci Silvia. J'espère que vous m'entendez bien.

SILVIA VIVANCO :

Oui, allez-y.

HAROLD ARCOS :

Si Gerardo revient, il pourra prendre la parole parce qu'il sera boursier à l'ICANN74.

Ce que je voulais dire, c'est que... Silvia, merci de poster tout cela concernant la réunion annuelle ICANN73. Je crois que Vanda a dit des choses importantes au niveau du groupe communication. Nous devons reporter les informations deux fois, trois fois avant la date limite. Il y a des personnes qui ne sont pas des membres de LACRALO et qui nous suivent simplement sur les réseaux sociaux. Il faut qu'ils aient les bonnes informations.

Ce que je voulais dire également, si vous allez participer à l'ICANN73, si vous avez des points importants à soulever, partagez cela sur notre liste de diffusion régionale pour que nous puissions avoir une conversation de lancée. Cela fera donc partie des points que nous aborderons par la suite. Utilisez s'il vous plaît la liste de diffusion. Ce n'est pas simplement des messages WhatsApp. Utilisons à bon escient cette liste de diffusion.

Voilà ce que je voulais vous demander. Merci Augusto.

AUGUSTO HO :

Merci Harold.

Nous allons conclure la réunion d'aujourd'hui, mais j'aimerais vous rappeler que vous allez recevoir un questionnaire. Veuillez le remplir s'il vous plaît. Nous avons besoin de vos réponses et de ces informations.

Merci de votre participation. Je vous souhaite une excellente fin de journée. Merci beaucoup.

SILVIA VIVANCO :

Merci. Merci d'avance de remplir le questionnaire. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]